

Population »

## Population • 1795-1991

[Open in Bach](#)

### Présentation du contenu

#### RECENSEMENT MUNICIPAL ANNUEL

La ville a procédé depuis 1795 jusque 1989 à un recensement annuel qui existe sous forme de registres de 1795 à 1931, puis sous forme de fichiers à partir de 1932 et mis à jour jusqu'en 1989. Ce recensement est très utile aux généalogistes car il permet de retrouver trace d'un individu (accès aisément par nom), de localiser son adresse et au-delà de connaître les personnes avec lesquelles il demeurait (conjoint, enfants, proches, patron, domestiques). La destination de ce recensement n'est pas spécifiquement connue même s'il semble clair qu'il a pu servir à la tenue des listes électorales (y figurent les mentions de radiation suite à déménagement ou condamnation). Les étrangers y figurent ce qui atteste que la finalité n'était pas seulement électorale. On note que les informations collectées puis recopiées sont transmises par de simples enquêteurs de la ville mais aussi par le commissariat de police (notes restées dans les registres et servant à leur mise à jour).

Ce recensement est à distinguer du recensement réglementaire et national de la population initié en 1801 et organisé tous les cinq ans dont les registres sont conservés aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle pour les années 1872, 1876, 1881, 1886, 1891, 1896, 1901, 1906, 1911, 1921, 1926, 1931 et 1936.

#### Période 1795 – 1931

##### *Registres par immeuble*

Présentation par année, puis par section et par rue (de 1795 à 1929, avec mentions de mises à jour en 1930 et 1931). L'ordre des rues n'est pas alphabétique et une voie peut figurer en plusieurs endroits du volume. Les immeubles ne sont pas toujours présentés dans l'ordre numérique. Indique : nom de la rue, n° dans la voie, nom du propriétaire puis, pour chaque occupant le nom, les prénoms, les liens parentaux, la date et le lieu de naissance, l'âge, la profession, la date de l'entrée dans la commune et parfois le lieu de provenance. Les départs sont indiqués (nom rayé) avec mention de la nouvelle résidence (soit à Nancy, avec indication de la section et du n°, soit ailleurs). Le degré d'instruction et la religion peuvent être indiqués. Les magasins figurent parfois (nom de l'enseigne et activité) même lorsque qu'il n'y a pas de logement associé (ex. kiosque à journaux place Saint-Jean). On trouvera la mention du personnel logé par les particuliers, les entreprises, les établissements scolaires (mais pas les élèves internes), les établissements de santé et les congrégations religieuses. Les personnes logées en pension de famille, meublé ou garni sont toujours indiquées mais s'agissant des hôtels les pensionnaires le sont rarement. Les étrangers figurent au recensement (mention « Etr. »). Suivant les périodes, les informations peuvent être plus ou moins complètes. En fin de volume on trouve des statistiques (par sexe, par tranche d'âge).

##### *Répertoire alphabétique*

Ce répertoire est tenu séparément pour chaque section, par année de 1828 à 1927 (lacunes). Les années 1930 et

1931 n'ont pas fait l'objet de registres spécifiques : les registres de l'année 1929 ont été mis à jour à l'aide d'ajouts et de biffures jusqu'en 1931. Il s'agit de listes nominatives présentées par ordre alphabétique de la lettre initiale seule, puis par date d'enregistrement.

Indique : nom, prénom, numéro dans le registre de recensement topographique. Ce numéro d'ordre renvoie au numéro inscrit en marge de gauche des registres de population. Les répertoires étant tenus par section, il convient de consulter les registres des huit sections d'une même année afin de couvrir l'ensemble du territoire communal. A partir de 1932, un système de fiches mobiles remplace le répertoire. A noter : pour trouver une adresse, on peut également consulter les annuaires imprimés de Nancy (1803-1988) ou encore les listes électorales (voir série K, 1849-1989).

## Période 1932 - 1989 : 3 fichiers

### *Fichier-dossier par logement (feuilles de format 21 x 28 cm)*

Le classement s'opère par section, puis par nom de rue, puis par numéro dans la voirie.

- 1re partie. Indique : n° de section, n° dans la section, nom de la rue, n° de voirie, nom du propriétaire de l'immeuble.
- 2e partie. Par étage, liste des locataires (chef de famille seulement) provenance et destination avec dates. A l'intérieur de la fiche-dossier figureraient les fiches de foyer (autant que de familles, s'agissant des derniers occupants). A mesure des départs, les fiches de foyer étaient basculées à une nouvelle adresse (dans un nouveau dossier bâtiment) ou sorties du fichier pour constituer un « fichier d'archives » (personnes parties de la commune ou décédées). Pour faciliter la recherche, toutes les fiches de foyer ont été regroupées et reclasées par ordre alphabétique. Les fiches de logement ne comportent donc plus de fiches familiales.

### *Fichier par individu (fiches de format 10 x 15 cm)*

Le classement s'opère par ordre alphabétique des noms. Le fichier reprend une partie des informations présentes dans la fiche de famille (adresses, mention éventuelle de décès).

Indique : Nom, prénoms, date et lieu de naissance, diverses adresses connues (année du recensement, adresse). Pour les femmes mariées l'enregistrement est fait au nom marital (figure le prénom de l'époux puis le nom de jeune fille).

### *Fichier par foyer (feuilles de format 21 x 28 cm)*

Le classement s'opère par ordre alphabétique des noms de chef de famille.

- 1re partie. Figure en tête de la fiche le nom du chef de famille. La mention de veuvage est indiquée : pour les hommes, après le patronyme ; pour les femmes, avant le patronyme, parfois suivi du prénom du mari défunt. Derrière le nom on trouve l'indication du mariage (sous la forme « M » ou « Mé ») suivi du lieu (« ici » est souvent indiqué au lieu de Nancy) et d'une date.
- 2e partie. Sous le nom du chef de famille figurent les adresses successives, sous la forme : date du recensement, section, n° dans la section, nom de la rue et numéro dans la voie. Figure à la suite si la

famille occupe tout le logement (« tout ») où seulement une partie (indication de l'étage « rez » pour rez-de-chaussée). Suivant les périodes figure le montant du loyer ou la mention « propriétaire » (abrégée « PP » ou « PPE »). Après la dernière adresse on trouve la mention « décédé » suivi de la date et du lieu du décès ou, si la personne a quitté Nancy, le nom de la commune où elle s'est installée. La dernière adresse peut être rayée sans autre précision, dans ce cas en général figure l'annotation « PSD » ou « PSA » (parti sans domicile connu ou parti sans adresse) qui peut être suivie de l'indication de la date du recensement (« Rt + année »).

- 3e partie. Figure ensuite la liste des individus logés dans le foyer avec pour chacun : nom, prénoms, date et lieu de naissance (commune et parfois département), parenté avec le chef de famille, profession (« S.P. » signifie sans profession) et observations. La colonne observations peut s'avérer très riche. On y mentionne le départ pour une nouvelle adresse, éventuellement la date du retour dans le foyer ou « PSD » (parti sans domicile connu). Figurent les mariages des enfants (date et lieu, nom du conjoint, nouvelle adresse), les divorces, les décès. S'y trouvent encore des mentions de condamnation (interdiction de séjour, recelH) utiles à l'administration en charge de la tenue des listes électorales.

Date de l'unité documentaire 1795-1991

## Description physique

### Nombre d'éléments

2989 articles

### Métrage linéaire

216,02

### Support

Papier

### Dépôt

Archives municipales de Nancy

### Origine

Nancy. Population

## Informations sur les modalités d'entrée

Versements

## Informations sur l'évaluation

Conservation définitive.

## Statut juridique

Archives publiques

## Communicabilité

Accès conformément à la réglementation en vigueur.

Compte tenu des informations à caractère personnel figurant sur les fiches, les documents tenus jusque 1989 ne peuvent être librement communiqués avant un délai de 50 ans. L'ensemble sera librement accessible à partir de 2040 ; avant cette date il y a lieu de demander une dérogation.

L'accès à une fiche familiale en particulier (communication par extrait) reste possible sous réserve que la fiche porte des informations de plus de 50 ans.

## Conditions d'utilisation

Libre hors restrictions liées à la nature et à l'état des supports (registres).

## Sources complémentaires

### Sources internes

- Série E, Etat civil
- Sous-série 1 K, Elections
- BA 7229-7240, Annuaires

### Sources externes

Archives départementales de Meurthe-et-Moselle

- Sous-série 6 M, Population, économie
- Série E, Seigneuries, familles, état civil, notaires

## Rédacteur de la description

Julie Bedez

## Descripteurs

**Grand domaine de recherche :** Population

**Sous-domaine de recherche :** Recensement

**Mot matière thésaurus :** population • recensement de population

Action : recensement

## Cotes extrêmes

1 F 1-12828